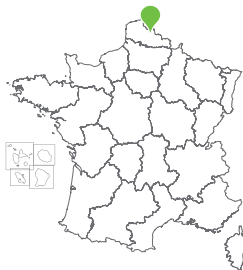


Fiches Territoires **Trame verte et bleue**

Roubaix

Définition d'une stratégie
de Trame verte et bleue, d'un plan d'actions
et mise en œuvre d'un corridor écologique
en milieu urbain dense



MOTS CLÉS

*approche transversale et multi-partenariale
Implication des acteurs locaux - Schéma directeur TVB
Végétalisation de la trame viaire*

Tiphaine KERVADEC

Chargée de mission, Etd
t.kervadec@etd.asso.fr



Télécharger la note d'observation

www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Notes-d-Etd

Le territoire : éléments de contexte

Avec près de 100 000 habitants sur 13 km², cette commune de la communauté urbaine de Lille est marquée par une hyper densité urbaine (7363 hab/km²) et un déficit en quantité et en accessibilité en espaces verts publics (10 m²/hab) combiné à une forte disparité : la majorité est située en périphérie de la ville et certains quartiers comptent moins de 1m²/hab !

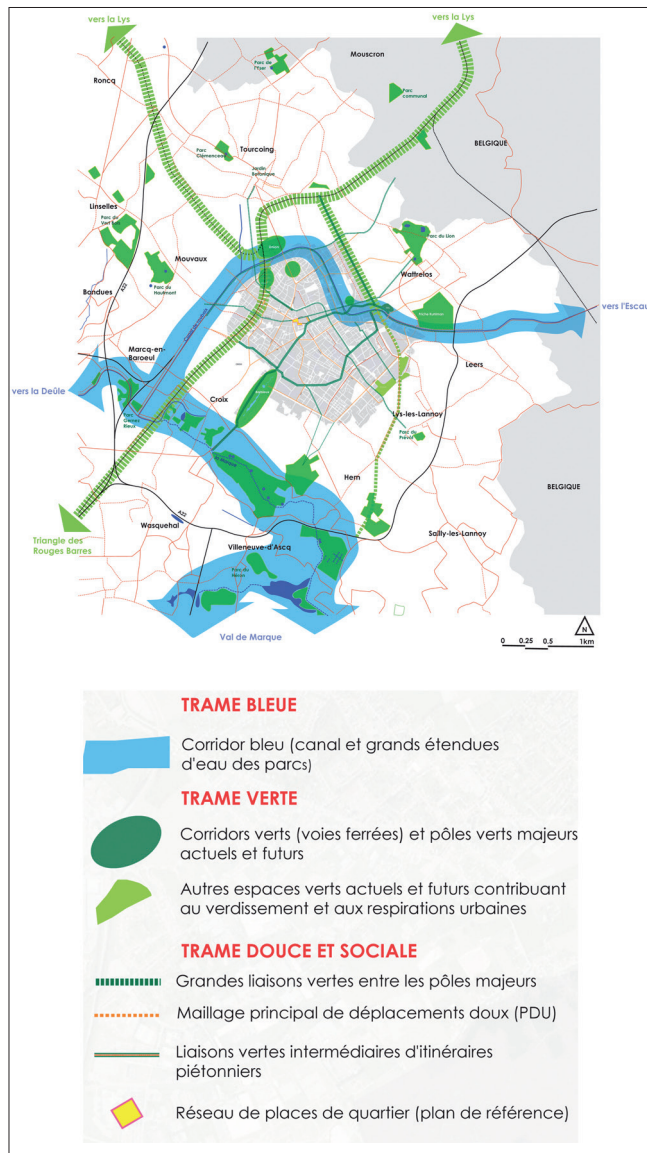
Son passé textile et industriel a laissé de nombreuses friches industrielles dégradées et contribue à faire perdurer une perception négative de la ville par ses habitants. Ces friches sont aujourd'hui autant d'opportunités foncières en milieu urbain dense pour reconstruire la ville sur-elle-même en intégrant une trame verte et bleue au service de ses habitants et du déplacement des espèces. Couverte à 60 % par un Programme de renouvellement urbain (PRU) et à 90 % par une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP- devenue depuis le Grenelle les Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, AMVAP), la « ville aux 1000 cheminées » est ainsi confrontée à plusieurs enjeux majeurs : transformer l'image de la ville, conquérir de nouveaux espaces verts pour les habitants en s'appuyant notamment sur les friches et les rendre accessibles au plus grand nombre en s'appuyant sur le développement de modes doux.

Place de la TVB dans le projet du territoire

À l'échelle supra communale, le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la métropole lilloise (126 communes) qui prévoit en 2002 la réalisation d'une « Trame verte » est décliné par la communauté urbaine (86 communes) via un Plan de développement des espaces naturels métropolitains (ENM). Ce plan d'actions d'échelle intercommunale, qui intègre le « schéma vélo-routes – voies vertes » définit le dessin d'une TVB et des priorités de mise en œuvre.

Sur Roubaix, les espaces concernés encadrent la ville à l'est par le tronçon 41 de la voie verte, à l'ouest et au nord par le canal de Roubaix. Ce dernier construit fin 19^e pour l'industrie puis abandonné fait actuellement l'objet d'une restructuration, en partie au titre de l'aménagement de l'Écoquartier de la zone de l'Union porté par les 3 communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos : sur ces 80 ha de friches industrielles situées le long du canal de Roubaix un parc urbain de 5 ha, 15 ha d'espaces verts et le réaménagement des rives du canal sont prévus et viendront s'intégrer dans l'ENM de Lille Métropole et dans le schéma TVB de Roubaix.

Schéma directeur à l'échelle transfrontalière et communautaire



Source : étude Trame verte et bleue de Roubaix - Mairie de Roubaix

Par ailleurs, outre quelques squares de proximité, la commune compte au sud, un parc classé de 34 ha, le parc Barbieux, véritable réservoir de biodiversité pour le végétal et l'avifaune.

Finalisation en cours d'un schéma directeur Trame verte et bleue et d'un plan d'actions

L'élaboration de la TVB de Roubaix vise à définir en premier lieu le projet de développement des espaces verts et de la nature en ville pour les 15 prochaines années. Ce projet répond à la volonté de la municipalité d'avoir une répartition équilibrée des espaces verts pour répondre à la demande sociale. La trame poursuit plusieurs objectifs : développer et rééquilibrer les espaces verts entre quartiers, valoriser l'eau dans la ville, développer la biodiversité dans la ville.

Résumé du projet

La TVB s'appuie sur 4 grands corridors structurants et un maillage infra : un corridor bleu, le long du canal de Roubaix (20 km sur 8 communes) jusqu'aux grandes étendues d'eau des parcs (du héron, Val de Marque) et 3 corridors verts, le long de la voie ferrée Ouest (active), le long de la voie ferrée Est (dé-saffectée) et autour du parc de Barbieux composé des jardins des particuliers. Le maillage infra consistera à créer des ceintures vertes de connexions pour relier les pôles verts entre eux et des liaisons piétonnières plantées. La Trame verte et bleue poursuit ainsi plusieurs enjeux à la fois sociaux, paysagers, et écologiques et son élaboration s'inscrit dans une démarche participative.

Processus d'élaboration

Les réunions participatives conduites lors de l'élaboration de l'Agenda 21, ont fait émerger une forte demande sociale d'espaces verts et a conduit les décideurs à en faire un engagement politique en inscrivant le projet de TVB dans la campagne municipale de 2008. Un an plus tard, une journée participative « la journée de la nature et de la biodiversité » rassemblant élus, techniciens et quelques 70 associations locales et comités de quartiers lançait officiellement la démarche et aboutissait à la définition d'enjeux sociaux, économiques et écologiques d'une TVB sur le territoire et des axes de travail pour y répondre. Un groupement de bureaux d'études réunissant plusieurs compétences (paysage, environnement et technique) a ensuite réalisé l'étude et proposé un plan d'actions.

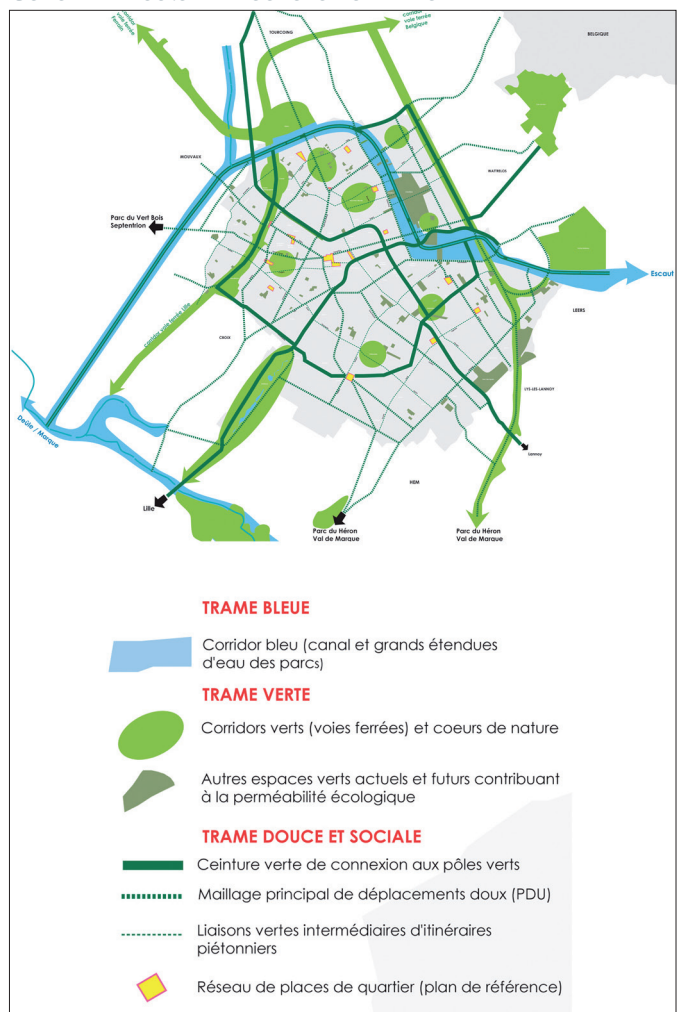
Contenu de l'étude

Le schéma directeur comprend une stratégie d'action assortie d'une cartographie. Les trames sont hiérarchisées selon leur intérêt transfrontalier, communautaire, communal. Le plan d'action est élaboré à 5, 10 et 15 ans et définit des cahiers de préconisations par typologie de secteur (place, rues, parcs, corridors, espaces sportifs, etc.), des prescriptions pour intégrer les enjeux et le projet dans le PLU communautaire, le SCoT, le Plan de déplacement urbain (PDU) et l'AMVAP, des indicateurs de suivi de la Trame verte et bleue et des campagnes d'inventaires scientifiques et participatifs à réaliser.

Le pilotage du projet

Assuré par le service développement durable afin de garantir la nécessaire transversalité avec les services - aménagement, espaces verts, espaces publics, éclairage public, voirie, pleinement concernés par le projet - le pilotage du projet s'appuie sur un comité technique qui regroupe les techniciens de ces services, de la Région et les associations locales d'habitants et celles engagées sur la question de la nature, et sur un comité de pilotage associant élus de quartier, élus thématiques et les représentants des 5 comités de quartiers.

Schéma directeur à l'échelle de la ville



Source : étude Trame verte et bleue de Roubaix - Mairie de Roubaix

Mise en œuvre en faveur de la TVB

Mise en œuvre du corridor écologique ouest

Contexte

Ce projet est né de la rencontre entre le projet d'aménagement autour de la gare et le souhait des habitants du comité de quartier du Fresnoy-Mackellerie (1 m² d'espaces verts par hab.) et de l'association Entreliaanes de développer la nature. Long de 2.5 km, ce corridor urbain est constitué de parcelles disparates (friches industrielles, arrière de bâtiments, parcs publics, etc.) de part et d'autre d'une voie ferrée active. La reconnexion sociale et écologique est l'enjeu de ce corridor. Il relie en effet 3 types de quartiers aux identités architecturales et sociales différentes et 2 pôles de nature d'échelle intercommunale (le canal de Roubaix au Nord et le val de Marque au Sud). Plus précisément, 5 types d'espaces ont été définis pour assurer une fonctionnalité différenciée du corridor : 7 ha pour un « corridor écologique strict », entièrement réservé à la faune et la flore, 5 ha pour des « espaces réservés » avec fréquentation limitée, 7 ha pour des « espaces tampons » entre corridor et espaces urbains, les « projets connexes » constituent le bâti support actif de biodiversité (toitures et façades végétalisées, anfractuosités) et enfin des espaces de diffusion inter-quartier pour le déploiement de micro-corridors depuis le corridor principal vers l'urbain dense.

Inscrit en milieu urbain dense où s'opère actuellement un vaste mouvement de mutation foncière, il implique une grande réactivité de la part de la mairie face aux fortes convoitises immobilières, d'où la mise en place d'une véritable stratégie foncière et d'outils adaptés pour chaque type de propriétaires : RFF, SCNF, Région, privés, etc. Enfin, compte tenu de la complexité du projet, une ingénierie multi-thématique est nécessaire : écologie, urbanisme, architecture, paysage.

Cette complexité technique et ce morcellement de la propriété, implique de fait une approche transversale et multi-partenaire pour mettre en œuvre tout ou partie de la Trame verte et bleue. Dans cette optique, la ville a fait le choix d'un comité de pilotage élargi à l'ensemble des acteurs-clé afin de faciliter leur adhésion et leur implication : le service développement durable pilote l'étude générale et délègue le pilotage de la mise en œuvre corridor au service « espace publics » et celui de l'étude urbaine au service « aménagement ». Les autres services municipaux sont associés, foncier, économique, espaces verts, grands projets, sports, voirie ainsi que les élus, conseils et comité de quartiers concernés. Lille Métropole (LMCU) (voirie, assainissement, aménagement), la SEM ville renouvelée, RFF, SNCF, le Conseil régional, les entreprises et les associations en font également partie.

Montage financier

Exemple du corridor écologique Ouest



Source : présentation des acteurs impliqués dans le corridor Ouest
Mairie de Roubaix

Le budget global du corridor est de 5.3 M€ répartis entre les acquisitions foncières (1.36 M€), les travaux (3.35 M€) et les études, maîtrise d'œuvre, communication et accompagnement (0.6 M€). Pour le portage foncier sur le périmètre du corridor, la ville a signé en 2010 une convention avec l'Établissement public foncier (EPF) sur sa ligne « gestion économe des fonciers ressources naturelles » et lui a délégué son Droit de préemption urbain.

Pour le financement, la ville a candidaté à différents appels à projets tel « Trame verte et bleue - restauration des milieux naturels : corridors biologiques boisés » lancé conjointement par l'État et le Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais et à l'appel à projet national « Trame verte et bleue en milieu urbain et restauration de friches ». Elle mobilise également les fonds européens et les fonds très spécifiques du Conseil général du Nord sur certaines parties d'aménagements (plantations, etc.). Le fait d'avoir un projet global constitué d'espaces différents est un levier qui permet de cumuler divers financements propres à chacun.

Implication des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de la TVB

Déjà initiateurs et co-acteurs de la définition de la politique TVB, les habitants sont également présents dans sa mise en œuvre, et sa gestion. La ville mobilise ainsi ses habitants (dont les scolaires) pour alimenter son observatoire participatif de la nature : à partir de campagnes thématiques d'inventaire faune-flore (ex : les arbres remarquables en 2012), elle invite ces « observateurs de la nature » à faire part de leurs observations *via* un formulaire en ligne sur son site internet. Ces informations sont vérifiées, le cas échéant par le service « espaces verts ».

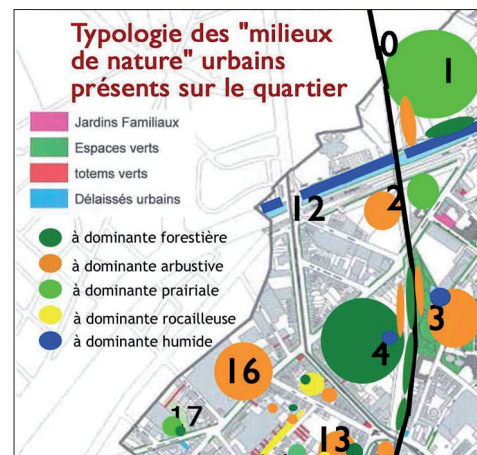
L'objectif de ces campagnes est de connaître le nombre et la répartition d'une espèce et de dessiner des tendances afin de mettre en œuvre les actions les plus appropriées à sa protection et son développement.

La ville soutient et accompagne aussi diverses initiatives d'habitants qu'elle considère comme des outils au service de la mise en œuvre de la politique TVB :

Les « *portrait nature* » portés par l'association Entreliaanes et les habitants d'un comité de quartier sont des explorations urbaines à la découverte de la nature du quartier. Menées grâce à un Fonds (communal) de participation habitants, elles visent à modifier le regard des habitants sur la nature en ville et à collecter les informations sur la nature présente dans le quartier pour évaluer les capacités d'accueil faune-flore et les capacités d'échanges écologiques avec d'autres espaces. À partir de ces observations, les habitants peuvent formuler des propositions pour restaurer la nature dans leur quartier et mettre en place un maillage naturel local auquel chacun pourra participer.

Exemple de portrait-nature sur le quartier Fresnoy Makellerie (1 m² d'espaces verts par habitant)

Source : Mairie de Roubaix



D'initiative associative, l'opération « *Totem vert* » consiste à favoriser l'installation de plantes grimpantes sur les murs d'habitation ou d'équipements publics. Elle permet d'embellir les façades tout en favorisant la connexion biologique à travers des espaces très minéraux. Plusieurs acteurs sont mobilisés : la mairie apporte une aide financière de 180 € pour l'acquisition du totem, support métallique conçu par une association, et de la plante (choisie sur la liste régionale des végétaux) et missionne une association d'insertion pour percer le trottoir et installer le tout. L'habitant participe à hauteur de 20 € pour l'installation qu'il est ensuite tenu d'entretenir. Chaque année c'est ainsi près de 100 totems qui sont posés, viennent enrichir la trame verte de la ville et mobilisent les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie et le verdissement de la ville. Dans le même esprit, une expérimentation de trottoirs jardinés débute, qui seront gérés eux aussi par les habitants.



Ces micro-projets participatifs contribuent à reconstituer le patrimoine naturel déficitaire et à renforcer la perméabilité écologique de la ville dense et minérale en créant une diversité de strates (alignements d'arbres ; trottoirs jardinés ; façades végétalisées) ; il permet également en comblant les interstices d'alimenter une trame verte paysagère, écologique et récréative.

Démarche et outils de mise en œuvre

Suivi /évaluation

Le schéma directeur propose une démarche de suivi au moyen de bio-indicateurs sur 3 thèmes, biodiversité, patrimonialité et naturalité des espaces et de travailler à partir de l'indicateur « oiseaux » en raison de la disponibilité des données. Hiérarchisés en grands « cortèges », chacun fait l'objet d'une fiche qui décrit la situation des espèces du cortège, fixe des objectifs à atteindre et les grands axes d'intervention. Pour suivre l'évolution de l'indicateur « oiseaux », un tableau détermine pour chaque espèce les objectifs, des priorités et un échéancier. La méthode de suivi préconise des inventaires ornithologiques et entomologiques et batrachologiques pour suivre aussi les milieux. L'étude recommande enfin la composition d'un comité de pilotage intégrant des intervenants extérieurs pour définir les modalités de suivi.

Difficultés rencontrées

Roubaix détient des compétences stratégiques limitées sur les espaces de nature de son territoire : entretien, plantations. Elle n'a pas la maîtrise foncière de la trame des espaces de nature qui est du ressort d'opérateurs de type SEM. Ces espaces relèvent de plus généralement des compétences de Lille Métropole (espaces verts communautaires, voirie, urbanisme). La multiplicité des acteurs, des statuts fonciers, des situations techniques augmentent la complexité du projet et nécessitent un chef de file et une organisation transversale pour assurer les interfaces.

En milieu urbain, le rayonnement de certains espaces de nature dépasse les seules limites de la ville. Certains espaces

Dispositifs d'accompagnement

L'Agenda 21 a permis l'émergence de la demande sociale d'espaces verts et a fait de la trame verte l'un des 10 engagements de la municipalité. La délégation à l'EPF de son Droit de Préemption urbain facilite le portage foncier.

Traduction dans les documents de planification

Le schéma directeur TVB recommande de mobiliser le futur PLU intercommunal, le Plan de déplacement urbain et l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (ex-ZPPAUP) pour inscrire, développer et protéger les espaces composant la TVB.

verts sont ainsi plus fréquentés par les habitants de la commune voisine que par ceux de Roubaix qui doit pourtant en supporter seule, l'entretien. Il importe de définir des modalités de mutualisation de gestion plus équitables entre les communes.

La « naturalisation » de sites classés pour en renforcer le potentiel de biodiversité (les berges du parc Barbieux par exemple) implique l'adhésion de l'architecte des bâtiments de France. Celle-ci passe par une nécessaire sensibilisation et acculturation de la profession aux enjeux de la connectivité écologique pour que la restauration des berges associe esthétique et écologie.

Aller plus loin

Une dynamique communale en faveur de la TVB est lancée et se traduit dans les démarches et actions. Elle s'articule encore peu avec les projets des communes voisines et avec la stratégie de l'ENM portée par Lille Métropole. Celle-ci a été prise en compte dans la stratégie TVB de Roubaix mais les acteurs gagneraient à échanger davantage pour gagner en cohérence dans leurs actions. Les « contrats de territoires » qui définissent sur un secteur géographique des pistes de travail et de collaboration entre communes pourraient contribuer à cette coordination, animée par la communauté urbaine.

L'enjeu de cette articulation est d'autant plus importante que c'est Lille Métropole qui d'une part, détient les compétences opérationnelles et qui d'autre part, portera la révision prochaine du PLU intercommunal dans lequel il s'agira de protéger les espaces de la TVB (au moyen du zonage, des articles du code de l'urbanisme, des orientations d'aménagement et de programmation etc.).

Conditions de réussite

- L'ancienneté de la politique TVB au niveau régional a contribué à acculturer les élus à ses enjeux et à promouvoir les projets au niveau local. À Roubaix, l'inscription de la TVB dans la campagne électorale marque un engagement politique fort et fonde en grande partie la réussite et la pérennité du projet. L'implication continue de l'élu en charge de la TVB est essentielle dans les arbitrages politiques.
- Face à la forte densité et à la faible disponibilité foncière, la commune mobilise en plus des façades, trottoirs, toitures, l'ensemble des surfaces non imperméabilisées pour la TVB : une partie des jardins familiaux et des terrains de sports avec leurs dépendances sont ainsi intégrés dans les corridors, car porteurs potentiels de biodiversité. Ces espaces font également l'objet de réflexions et d'actions en faveur de leur gestion plus écologique (charte de jardinage, échanges avec les gestionnaires).
- L'existence d'une ligne financière dédiée à la Trame verte et bleue à l'EPF « Gestion économe des fonciers ressources naturelles » facilite la maîtrise foncière du corridor écologique Ouest.
- L'échelle communale permet la proximité et la souplesse nécessaire à l'implication des habitants dans le projet. Le soutien de la commune aux 5 comités de quartier et aux associations en renforce la dynamique et l'implication à toutes les phases du projet TVB.
- Le pilotage du projet par le service développement durable assure la transversalité et la cohérence du projet autant en interne qu'avec les partenaires externes.

Points forts et originalités/innovations de la démarche

- **Articulation des échelles de trame** : la TVB urbaine de Roubaix est vue comme un maillon contribuant et facilitant la biodiversité régionale et transfrontalière. À l'échelle communale, la végétalisation de la trame viaire permet un continuum écologique pour la micro faune. Ces différentes échelles de trame enrichissent et diversifient le potentiel de biodiversité de la micro échelle au niveau supra.
- **Mobilisation des acteurs locaux et des programmes d'investissement** : la création de démarches participatives et d'outils collaboratifs permet de construire, d'enrichir et d'assurer le suivi de la TVB avec l'ensemble des acteurs locaux. La mobilisation des programmes majeurs d'investissement (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) et ANRU) sont des leviers financiers stratégiques pour asseoir la TVB en milieu urbain dense.
- **Pollution lumineuse** : le schéma directeur TVB préconise un « plan lumière raisonnée » pour lutter contre la pollution lumineuse source de perturbation pour la biodiversité. Une carte définit des « zones obscures » sur les corridors et les pôles de biodiversité, et des zones d'éclairage tempéré sur leurs franges. De plus, une série de moyens sont préconisés pour le mettre en œuvre : charte de qualité nocturne, extinction des enseignes, gestion et sources lumineuses basses, etc.
- **Le corridor Ouest** est pensé comme un levier de reconexion sociale et écologique.

Contact et ressource

 **Audrey Leclercq**
Responsable du service développement durable
de la ville de Roubaix
auleclercq@ville-roubaix.fr

Agenda 21 de Roubaix
<http://developpement-durable.ville-roubaix.fr>



Présentation

MISSION

Etd, le centre de ressources du développement territorial, assure une mission d'intérêt général au service des collectivités et de leurs groupements.

Ses services fondés sur des études et des productions méthodologiques visent à qualifier et professionnaliser les élus, techniciens et partenaires engagés dans l'élaboration d'un projet de territoire et de ses déclinaisons opérationnelles.

Dans certains domaines émergents ou sur des champs encore peu investis, Etd accompagne l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention et d'action des collectivités afin de contribuer à faire progresser les politiques publiques.

L'observation des modalités de coopération entre collectivités est un axe majeur des travaux d'Etd, qu'il s'agisse de coopération entre collectivités de même rang à l'échelle de territoires plus vastes ou entre des collectivités de niveau différent.

GOUVERNANCE

Avec l'adoption de ses nouveaux statuts en octobre 2012, Etd a élargi sa gouvernance aux associations d'élus et aux réseaux nationaux intervenant dans le champ du développement territorial. L'association comprend désormais quatre catégories de membres : collectivités et leurs groupements, Régions et Départements, association d'élus et réseaux nationaux.

Un comité des financeurs réunit les personnes morales publiques ou privées contribuant de façon substantielle et récurrente au financement du programme de travail de l'association et est invité aux réunions du conseil d'administration.

ACTIVITÉ

L'activité d'Etd est conduite pour et en partenariat avec ses usagers. Elle s'organise en 3 grands domaines :

- Observation des stratégies et des pratiques du développement territorial,
- Travaux de recherche-développement à vocation méthodologique,
- Services aux élus et techniciens engagés dans le développement territorial.

PRÉSIDENT

Marc CENSI

DIRECTRICE

Delphine VINCENT

BUDGET

2,5 M€ dont 75% Datar - Caisse des dépôts et 25% recettes propres

ADHÉRENTS AU 31/10/2012

262 dont 12 Régions, 19 Départements et 231 Intercommunalités et leurs groupements

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Régions	4 sièges
Départements	4 sièges
Collectivités et groupements	6 sièges
Associations d'élus et réseaux	6 sièges

